



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 70 (dont 14 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER – I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC (à partir de la question n°7) - C. CATARD – C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD– P. BONNET – C. MALHURET – E. VOITELLIER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - MO. COURSOL - F. SKVOR – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. F. DUBESSAY à J. ROIG – P. SEMET à JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) - F. HUGUET à MC. VALLAT - J. COGNET à A. DAUPHIN – JM. BOUREL à B. AGUIAR - J. BLETTY à F. SZYPULA - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - YJ. BIGNON à C. BENOIT - JL GUITARD à B. KAJDAN - S. FONTAINE à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. LEPRAT - C. GRELET à E. VOITELLIER - C. POMMERAY à F. SKVOR - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mmes et MM. J. JOANNET - F. SEMONSUT - H. DUBOSCQ

- N. COULANGE – M. CHARASSE - F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillères Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

N° 39

OBJET :

FICT 2017-2020

12 EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 3 OCT. 2018

Publiée ou notifiée

le : - 3 OCT. 2018

Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire de Vichy Val d'Allier n°6 du 4 avril 2013 portant création du FICT, et n°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif des contrats communaux d'aménagements de bourg instaurés par le Département de l'Allier et co-financés par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissements des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2ème programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3ème programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4ème programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 22 juin 2017 relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 7^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 8^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 20 décembre 2017 relative à la 9^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 8 Mars 2018 relative à la 10^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 14 Juin 2018 relative à la 11^{ème} programmation 2017-2020,

Vu le pacte fiscal et financier de solidarité adopté par délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2017 portant modification du FICT 2015-2020,

Vu les demandes déposées par les communes de Bellerive-sur-Allier, Châtel-Montagne, Nizerolles, Molles et Magnet, au titre du FICT 2017-2020,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 12^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Communes	Intitulé du projet	FICT Communes / Vichy Communauté			
		Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT 2017-2020	FICT Restant disponible (avant décision du CC)	FICT retenu au titre de l'opération
BELLERIVE SUR ALLIER	Réalisation d'une médiathèque (régularisation)	243.447,74 €	839 724 €	839 724 €	106 239 €
	ERP Château du Bost (régularisation)	38 000 €			3 500 €
	Rénovation du COSEC (régularisation)	234 300 €			98 385 €
	Rénovation du groupe scolaire Burlot (régularisation)	1 500 000 €			426 000 €

CHATEL MONTAGNE	Restauration de l'église	83 163 €	74 622 €	67 122 €	8 316.30€
	Entretien voirie communale	54 807.50€			16 000 €
MAGNET	Construction d'un local technique, de WC-PMR	11 280 €	80 530 €	13 528 €	5 640 €
MOLLES	Aménagement de la Traversée de Bourg (modification du plan de financement)	383 599.20 €	95 050 €	70 050 €	70 050 € (au lieu de 33 335 €)
NIZEROLLES	Renouvellement de l'éclairage public dans le bourg et les hameaux	74 469 €	69 276 €	33 365 €	9 728 €
	Travaux d'entretien de VRD	25 585 €			8 954.75 €
		TOTAL 12^{ème} PROGRAMMATION FICT : 752 813.05 €			

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- autorise le Président à signer les contrats FICT, sur la base du modèle annexé à la délibération n°6 du 18 juin 2015 du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier, avec chaque commune concernée,
- autorise le Président et le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes.

Les crédits correspondant sont inscrits au budget 2018 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 septembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 39 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20
SEPTEMBRE 2018 - FICT 2017-2020 - 12EME PROGRAMMATION

.....
Date de décision: 20/09/2018

Date de réception de l'accusé 03/10/2018
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20SEP2018_39

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180920-20SEP2018_39-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales
Fonds de concours

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 39.pdf (99_DE-003-200071363-20180920-20SEP2018_39-DE-
1-1_1.pdf)